

# PNA LURONIUM

**Référent** : Hingray Thibault

**Axe PSD** : Gérer - Objectif Opération n°4

**Objectif région** : Aucun lien

**Objectif Lorraine** : objectif 1 - Objectif 1.5

**Dernière mise à jour** : 09/04/2025

## PROJETS ASSOCIÉS

PNA Luronium natans (*pna-luronium-natans*) - **2024**

## ENJEUX

A la suite du bilan stationnel de l'espèce (Duval M., 2020) et du bilan des stations localisées au sein du site Natura 2000 « Confluence Moselle-Moselotte » (FR4100228) (Hingray T. & al., 2022), la déclinaison vosgienne des actions du Plan national d'action en faveur du *Luronium natans* a été initiée. Son objectif est de prélever des individus de Flûteau nageant au sein de la station des Mortes de Seux, population en bon état de conservation avec une dynamique de développement favorable, et de les réintroduire au sein du site « Etangs de Francogney des Bois ». Ce site est protégé et géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine depuis 2016. Le plan de gestion de ce site (Thuiller C. & al., 2016) avait pour objectif à plus et moins long terme la réinstallation du taxon sur les berges de l'étang par la restauration des habitats favorables soit naturellement, soit à l'aide d'une opération de réintroduction. Ainsi, des opérations de restauration, réalisées entre 2018 et 2022, ont permis de restaurer les appareils de vidange des deux étangs, de retirer l'ensemble des poissons présents et ainsi de réduire la matière organique. L'espèce n'est pas réapparue seul et une opération de réintroduction est donc nécessaire. En limite Est de répartition, la situation critique de l'espèce, avec seulement 5 stations encore présentes dans le département, constitue à elle seul le noyau de population lorrain et alsacien de l'espèce.

Ce projet est mené en concours par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine et le Conservatoire botanique d'Alsace-Lorraine. Il bénéficie de l'appui de la Communauté de Communes des Portes des Vosges Méridionales. En 2025, les demandes de dérogation sont en cours d'instruction pour un transfert des populations prévu à la fin de l'été 2025. Il s'accompagne d'une campagne de maîtrise foncière sur les sites où l'espèce est encore présente actuellement afin de protéger la population sur le long terme sur le territoire. Sur deux d'entre eux (Morte de Seux et Aire de la croix Saint Jacques), un plan de conservation à l'échelle de ces sites, sera proposé aux propriétaires.

## OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré défini pour cette fiche.

## INDICATEURS DE RÉALISATION

1

rapport d'activités

## SYNTHÈSE FINANCIÈRE

### RECETTES

Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>0,00 €</b>

### DÉPENSES

Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>